

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 21 mars 2017 N°MER 00076

Début de séance : 20h40

Présents :

Marie-Emmanuelle REDEMPT (Présidente),
Jessica LEDUC (Trésorière),
Aurélie GUYONNAUD (Trésorière-adjointe),
Laetitia PUJOL (Secrétaire adjointe),
Magali GRASSET (Directrice),
Stéphane DELAUTRETTE (Président de la communauté de communes du Pays de Nexon
Monts de Châlus),
Bernard DELOMENIE (1^{er} Vice-Président de la communauté de communes),
Georges DARGENTOLLE (Elu de la communauté de communes),
Nadine ROUFFET (Membre du CA),
Laurence LAMBROS (Membre du CA),
Carole TIGOULET MONTEIL (membres du CA).

Excusés absents :

Amandine AUXEMERY (Vice-Présidente) ayant donné pouvoir à Marie-Emmanuelle Redempt,
Séverine STADELMANN (Secrétaire),
Delphine ANDRE (Secrétaire adjointe) ayant donné pouvoir à Jessica Leduc,
Anne DESROCHES (membre du CA) ayant donné pour à Aurélie Guyonnaud,
Stéphanie SCHNEIDER (membre du CA),
Nicolas COUSTILLAS (membre du CA).

I / RAPPORT D'ACTIVITE présenté par Magali Grasset

1_ De janvier à février 2017

En janvier 2017, le taux de facturation était de 74,08% et le taux de réalisation de 70,51%. En février 2017, le taux de facturation était de 79,05% et le taux de réalisation de 64,52. L'écart en février est expliqué par beaucoup d'enfants malades sur les contrats réguliers et beaucoup d'absence sans préavis sur les occasionnels.

Entre le 01/01/17 et le 28/02/17, le taux de facturation est de 76,28% et le taux de réalisation est de 67,74%, soit un écart de 112%76. Mme REDEMPT rappelle l'importance d'être à moins de 107% pour le calcul de la PSU.

La directrice rappelle que le taux d'occupation modulé exigé par la CAF est de 70%.

Depuis janvier 2017, 56 enfants sont inscrits dont

- 22 enfants en réguliers ou en réguliers au prévisionnel.
- 34 enfants en occasionnels.

2_ Les partenariats

Le Multi-accueil est en partenariat avec :

- **l'école de Saint-Maurice** : depuis janvier 2017, une rencontre entre les 2 structures a été réalisée ;
- **l'école de Nexon** : Nouveauté : Christelle DENIS (auxiliaire de puériculture de Pirouett' Cacahuètes) a pris contact auprès de celle-ci pour organiser également une rencontre qui est prévue pour le mois de juin 2017 ;
- **la médiathèque de Nexon** : Claire (responsable de la médiathèque) vient raconter des histoires aux enfants une fois par mois ;
- **la RAM (relais assistantes maternelles)** : rencontre au Dojo de Nexon pour des séances d'éveil corporel pour les enfants âgés de plus de 18 mois . Cette sortie s'effectue en bus avec 6 enfants et 3 adultes pour les accompagner. Elle est entièrement financée par la communauté des communes.

Pour information, la directrice a demandé à l'intervenante si des séances de motricité pouvaient être organisées pour les enfants de moins de 18 mois et de voir en terme de coût ce que cela représente.

- **l'association « Percus du monde »** : Cyprien est intervenu en proposant une animation autour des percussions. Les enfants ont apprécié et ont bien participé. Ne pouvant plus assurer cette animation, il a mis la directrice en contact avec Patrick, un autre musicien, qui prendra le relais ;
- **Mme Nathalie LADAME** interviendra pour des animations autour du jardinage. Une rencontre est prévue en avril pour faire réaliser des semis aux enfants. La directrice demande aux membres de la communauté des communes si des agents techniques pourraient leur fabriquer des bacs potager ou s'il serait possible d'en acheter.

La directrice précise que d'autres sorties et activités sont actuellement à l'étude (pique-nique parents-enfants, piscine, visite d'une ferme).

Elle rappelle aussi qu'il est difficile de trouver des parents accompagnateurs afin de pouvoir réaliser ces sorties.

3 Formations du personnel

Véronique LÉBOUCHER, salariée, avait demandé une formation sur le thème des enfants perturbateurs. Celle-ci ayant été annulée, peut-être pourra-t-elle la suivre dans un autre département.

Une réunion de l'UDAF 87 sera fixée le 10 ou 11 avril 2017 afin de faire connaître aux parents les actions menées par celle-ci et sa place au sein du Multi-accueil. Mr DARGENTOLLE se propose de mettre à disposition la « Petite salle » de la commune de St Maurice (sous réserve de confirmation).

Le 6 mars 2017, une réunion à thème sur l'hygiène et l'apprentissage de la propreté du jeune enfant a été réalisée par Laurène PASCAUD (infirmière de Pirouett' Cacahuètes), 6 familles ont participé.

4 Fréquentation 2016.

Diminution importante de la fréquentation pour 2016 ;
62,59 % de facturés

57,71 % de réalisés

D'où diminution de la PSU à 4,97 euros ;

De nombreux mouvements de familles ont pu être constatés en début d'année (changement de mode de garde, déménagements), ceux-ci concernant de gros contrats. Ils ont été remplacés par des occasionnels (37 inscriptions) mais tous n'ont pas fréquenté la structure.

La directrice rappelle que 7 places ont été attribuées à la dernière commission de mai 2016. Après acceptation des parents, 3 ont été annulées et une dont les parents n'ont pas souhaité poursuivre après l'adaptation, « Ce qui n'était jamais arrivé jusqu'alors ! » souligne la directrice. Les membres du CA font constater que les problèmes rencontrés au sein du Multi-accueil ces 2 dernières années ont nuit à l'image de la crèche ainsi qu'à sa réputation. Il est nécessaire d'améliorer rapidement les choses pour inverser cette tendance.

La Présidente informe le CA que la crèche remet en place une plaquette publicitaire qui sera étendue sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes du Pays de Nexon Monts de Châlus et mentionne que le tarif sera désormais le même pour les parents habitant l'une de ces communes. En revanche il sera différent de la structure « Lili Prune », Multi-accueil des Cars, qui n'a pas le même mode de gestion.

Mr DELAUTRETTE intervient sur le fait qu'une commission par an n'est peut-être pas suffisante, que l'attente est beaucoup trop longue pour les parents. La crèche Lili Prune préfère établir une liste d'attente avec, comme objectif, un taux de remplissage maximum.

La Présidente rappelle que la structure souhaite mettre en place une 2^{ème} commission par an qui aura lieu en septembre. Ceci sera modifié sur le règlement intérieur de la manière suivante: « au minimum sera effectuée une commission par an » afin de laisser à l'établissement la possibilité d'en effectuer une dès qu'il en estimera le besoin.

A voter à la prochaine Assemblée Générale ;

Le CA définit une date pour la prochaine commission, soit le 3 avril 2017 à 20h00. Celle-ci sera composée des membres suivants : Mme REDEMPT (Présidente), Mme GRASSET (Directrice), Mr DARGENTOLLE (Elu de la communauté de communes et Maire de St-Maurice les Brousses), Mme ROUFFET et Mme TIGOULET MONTEIL (membres du CA).

Il est évoqué ensuite la mise en place d'une caution pour la réservation de la place d'accueil après acceptation afin que les parents se responsabilisent davantage dans leur engagement auprès de la crèche. Après avis favorable de la CAF, le CA décide de réétudier le cas et reporte le sujet à plus tard. En revanche, pour palier à ce problème de désistement de dernière minute qui met la structure en difficulté, Mr DELOMENIE propose que les parents s'engagent par écrit en leur faisant signer un « pré-contrat » sur lequel sera mentionné la date d'entrée en crèche de l'enfant et le nombre d'heures fréquenté, sous peine de perdre la place d'accueil si celui-ci n'est pas respecté.

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité.

0 contre, 0 abstention,

II/ BILAN FINANCIER

Mme GUYONNAUD et Mme LEDUC présentent les comptes.

1 Compte de résultat 2016

- Chapitre 60 : comporte une grosse dépense à la ligne « petit équipement autres fournitures » ceci s'explique par le changement des matelas, l'achat de draps et de tapis d'éveil. A la ligne « Jeux éducatifs » achat de parcours de motricité (onéreux), peinture et achats de Noël.
- Chapitre 61 : ligne « Entretien et réparations » : panne du lave-linge et panne de la badgeuse.
- Chapitre 62 ligne « Honoraire Durand » : correspond à l'analyse de la pratique pour le personnel de la crèche.
- Chapitre 70 : Ligne « Adhésion Famille » : en 2016, 56 adhésions dont 4 non payées.

Il reste actuellement 100 000 € sur le compte de Pirouett' Cacahuètes. On compte 16 000 € de salaire mensuel.

Compte de résultat pour 2016 : -42 018,38 €.

2 Prévisionnel 2017

Estimation des heures par la directrice :

Taux de fréquentation d'heures / année : 40 000 heures pour 149 000 euros de PSU.

Objectif de la structure : essayer de s'y tenir.

Vote du bilan financier à l'unanimité.

0 contre, 0 abstention.

III/ EVOLUTION DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Les modifications du projet d'établissement sont revues et votées à chaque CA. Ce document contient entre autre des tableaux pour quantifier les projets sur les actions menées par la structure (partenariats, sorties, fêtes, extras, contacts avec les partenaires, pourquoi, avec qui, qu'est ce qui est proposé...).

La mise à jour doit être régulière. Les changements d'horaires du Multi-accueil ont été modifiés et la fermeture de la structure à 18h00 une fois par mois a été rajoutée.

Sont encore à modifier ou à rajouter pour le prochain CA :

- Les propositions de l'équipe sur les projets pédagogiques qui seront plus construits.
- La création du poste d'infirmière et son contenu (détail complet de sa fonction).
- La mise en place des indicateurs pour voir le nombre de sorties et le nombre d'enfants y participant.
- La modification sur le nombre de commission.

L'évolution du projet d'établissement a été votée à l'unanimité.

0 contre, 0 abstentions.

IV/ FOURNITURE ET PRODUIT D'HYGIENE

La Présidente présente la proposition de Laurène PASCAUD (infirmière), concernant les fournitures et produits d'hygiène. Ayant travaillé dans une autre structure où les parents

fournissaient certains produits, après autorisation de la CAF, celle-ci souhaiterait pouvoir le mettre en place au sein de notre structure. Les produits concernés sont : le liniment, le sérum physiologique, et le doliprane. Le CA est favorable et laisse les responsables le gérer au mieux.

Proposition voté à l'unanimité.

0 contre, 0 abstentions.

V/ QUESTIONS DIVERSES

Mr DELAUTRETTE souhaite connaître les intensions du bureau concernant le devenir du Multi-accueil.

Le bureau est d'accord à l'unanimité pour dire qu'il est très difficile de trouver du temps pour s'investir au sein de l'établissement après notre vie de famille et notre vie professionnelle. De plus, il est également difficile d'être à la fois parents et employeurs tout en restant objectif. L'équipe s'épuise et a chaque année de plus en plus de mal à trouver des personnes pour intégrer le bureau. Ce dernier souhaiterait que Pirouett' Cacahuètes soit repris en DSP le plus tôt possible.

Pour l'instant, la halte-garderie continuera à fonctionner en association parentale. Le Président de la communauté de communes du Pays de Nexon et Monts de Châlus ayant pris conscience des problèmes de gestion rencontrés par le bureau ne se prononce pas pour le moment. Le sujet sera évoqué au niveau du conseil communautaire afin de pouvoir prendre une décision sur ce point.

Levée de séance : 23h30.